

### Les intervenants

- des élus et représentants des régions, de bassins d'emploi touchés par les mutations,
- des chefs d'entreprise, des syndicalistes,
- des responsables d'organisations syndicales et patronales,
- des préfets et sous-préfets, des fonctionnaires territoriaux,
- des chefs de projets de mutations importantes en France et en Europe,
- des fonctionnaires de la Commission européenne,
- des fonctionnaires des secteurs de l'économie, des finances et de l'emploi, de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de la défense, de la justice, concernés par les mutations ou qui ont préparé les textes législatifs et réglementaires,
- des universitaires, des chercheurs, des associations.

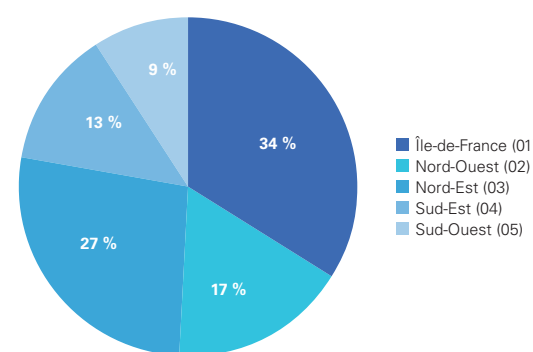
### Le public

Des acteurs ayant au moins une première expérience dans l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques.

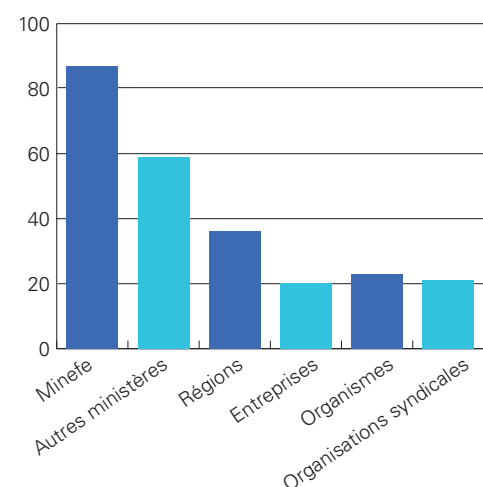
Le séminaire-atelier a accueilli une soixantaine de stagiaires en 2006: notamment des chefs d'entreprises, des représentants d'organisations syndicales et patronales,

des élus et fonctionnaires des collectivités locales, des fonctionnaires de l'État, des sociétés de conversion et des organismes divers impliqués dans l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques.

Ventilation des stagiaires par régions de 2004 à 2007



Ventilation des stagiaires par origines de 2004 à 2007



### Le séminaire est organisé conjointement par le CGEfi et l'IGPDE

#### Le CGEfi: Contrôle général économique et financier

Le corps du CGEfi est structuré en trois pôles spécialisés, dédiés au « contrôle », à « l'audit-inspection » et au « conseil ».

Il contribue dans le cadre du pôle conseil à l'évaluation des politiques publiques menées dans les secteurs relevant de la compétence des ministres notamment dans le secteur des restructurations industrielles élargies à l'ensemble des mutations économiques. C'est dans ce cadre qu'il prend en charge l'ingénierie du séminaire-atelier « Anticiper, accompagner, mutualiser les mutations économiques ».

#### L'IGPDE: Institut de la gestion publique et du développement économique

L'IGPDE est l'un des principaux opérateurs de formation professionnelle continue du secteur public.

L'Institut réalise et diffuse également des études et des recherches pluridisciplinaires: veille en matière de gestion publique en France et à l'étranger, développement économique...

L'IGPDE est enfin un lieu d'échanges et de débats, permettant à des personnes de tous horizons — entrepreneurs, partenaires économiques et sociaux, journalistes, élus, responsables associatifs, fonctionnaires... — de se rencontrer et de débattre sur des thèmes d'intérêt commun.

### En partenariat avec

- la direction générale des entreprises (DGE) et le pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME),
- la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP),
- la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT),
- le secrétariat général du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI),
- la délégation interministérielle aux restructurations de défense (DIRD).

### Avec le concours

du ministère de l'Éducation nationale,  
du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,  
du ministère de la Justice.



# Séminaire-atelier mutations économiques



■ Anticiper ■ Accompagner ■ Mutualiser



*La mondialisation s'impose à notre société et à notre économie. C'est une opportunité qu'il nous faut saisir vite pour qu'elle ne se transforme pas en fatalité. Il nous faut apprendre à anticiper certains changements, à accompagner durablement les transformations de l'industrie et à aider les salariés à se reconvertir.*

*Dans ce domaine, la formation des acteurs de terrain est déterminante.*

*Depuis six ans, le Contrôle général économique et financier et l'Institut de la gestion publique et du développement économique accomplissent cette mission au sein du « séminaire national sur les mutations économiques ». Parce qu'il est résolument ouvert à toutes les parties prenantes (fonctionnaires territoriaux, organisations patronales et syndicales, élus...), parce qu'il privilégie une approche pragmatique, parce qu'il introduit une dimension comparative européenne et internationale, ce séminaire remplit parfaitement ses objectifs et contribue à développer une expertise de haut niveau en matière de traitement des mutations économiques. J'ai donc souhaité qu'il se développe en bénéficiant de l'ensemble des synergies créées par la constitution du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, et en s'appuyant sur l'expérience de la DGTPE, de la DGE et de la DGEFP: le séminaire doublera de volume avec l'organisation en 2008 de deux sessions nationales au lieu d'une les années précédentes. Un volet « Territoire » est créé; il sera organisé par le CGEfi en Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les acteurs économiques de cette région, sur la base de situations locales.*

*Je souhaite que ce séminaire, au niveau national comme au niveau régional, nous permette d'améliorer notre gestion de la mondialisation et de mieux réagir à la transformation du marché du travail. C'est une étape nécessaire pour que la mondialisation n'apparaisse plus à nos concitoyens comme une menace mais comme une chance.*

*Christine Lagarde,  
ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi*

## Les origines du séminaire

Appelé régulièrement depuis une dizaine d'années à effectuer des missions de médiation en période de crise lors de restructurations industrielles, l'IGIC intégré en 2005 au Contrôle général économique et financier (CGEfi), a ressenti la nécessité de la mise en œuvre d'un dispositif de formation sur ces questions.

Dans ce but, un premier séminaire intitulé « mutations industrielles » a été organisé en 2001, en conjuguant les compétences du CGEfi et de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE). Il s'adressait à un public essentiellement composé de fonctionnaires d'État.

## 2008 : des ateliers pour créer une dynamique d'échange

Ces ateliers sont, comme les années précédentes, structurés en quatre modules de deux jours s'échelonnant sur une période de quatre mois, et constituent avant tout un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences et de réflexion pour les stagiaires.

Dans une démarche opérationnelle, le programme, adapté et actualisé chaque année, privilégie une approche pratique des thèmes traités. Les tables rondes, les témoignages et les études de cas donnent lieu à des débats, souvent animés par des sociologues, qui permettent la confrontation de points de vue parfois très différents entre les intervenants.

Dans une démarche de terrain, un des modules se déroule en région afin d'étudier les dispositifs d'anticipation de mutation qui y ont été mis en œuvre.

Le succès rencontré par cette première session a justifié la reconduction puis la pérennisation de ce séminaire.

Les thématiques abordées ont été progressivement diversifiées et le public considérablement élargi compte tenu des demandes des participants, pour la plupart impliqués dans les processus de mutations. Des industriels, des syndicalistes, des représentants de sociétés de conversion et d'organismes sous tutelle de l'État ont participé aux formations proposées chaque année depuis 2004.

Par ailleurs, une journée est consacrée à l'accompagnement des mutations dans d'autres pays européens.

L'objectif principal du séminaire, notamment grâce aux travaux de groupe, est l'élaboration collective d'outils et de bonnes pratiques pour favoriser la réactivité des structures concernées en matière d'anticipation, de prévention et d'accompagnement des crises, ainsi que de détection des entreprises en difficulté.

Pour la première fois, et pour répondre à la demande, deux sessions identiques du séminaire-atelier « Anticiper, accompagner, mutualiser les mutations économiques » sont organisées en 2008.

## Un réseau pour agir

Les séminaires sont une occasion privilégiée de rencontres particulièrement riches entre les différents acteurs. Un réseau composé à la fois de participants et d'intervenants s'est constitué au fil des années. Il s'appuie sur les ressources offertes par les technologies de l'information et de la communication. Il est animé grâce à des rencontres régulières proposant notamment des débats sur l'évolution de la législation ou des études de cas issues de l'actualité récente.

### Le réseau est constitué par des représentants :

- des **entreprises**, acteurs majeurs du processus de revitalisation des territoires qui sont parties prenantes dans l'accompagnement des mutations industrielles et économiques,

- des **collectivités territoriales** dont les responsabilités en la matière ont été renforcées, notamment les régions et les départements, compétents en matière de formation professionnelle et de développement économique,

- des **partenaires sociaux**, associés aux réflexions et aux dispositifs en matière de mutations économiques pour l'amélioration du dialogue social, au niveau national, local et interprofessionnel,

- d'**organismes** tels que les opérateurs et les associations agissant dans le domaine de la formation, du reclassement et du développement économique,

- des **services de l'État** compétents sur les questions de solidarité nationale, de politique de l'emploi et de relations avec les instances européennes.

## Informations pratiques

### Ingénierie du séminaire

**CGEfi**

**Grégoire Carneiro, chef de mission**

**Christiane Ceccaldi, contrôleur général**

Téléphone : 01 53 44 56 55

Télécopie : 01 53 44 53 61

christiane.ceccaldi@finances.gouv.fr

### Organisation

**IGPDE**

**Claire Paulard-Lanapats, directrice adjointe au directeur général**

**Brigitte Le Roch, chargée de projets**

Téléphone : 01 58 64 83 47

Télécopie : 01 58 64 83 48

brigitte.le-roch@finances.gouv.fr

**Le séminaire se déroule en quatre modules de deux jours. Deux sessions identiques sont organisées :**

**Session de printemps : les 6 et 7 février, 11 et 12 mars, 13 et 14 mai à Vincennes; les 9 et 10 avril à Toulouse.**

**Session d'automne : 25 et 26 septembre; 21 et 22 octobre; 10 et 11 décembre à Vincennes; 19 et 20 novembre à Toulouse.**